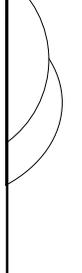


Le raisonnement clinique : un moyen pour adapter nos interventions aux besoins de clientèles vulnérables

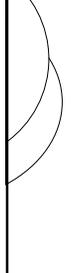
Alain Dubois
Conseiller d'orientation

Carrefour orientation
Novembre 2008



Problématiques de la pratique en counseling et orientation

- Complexité des problèmes rencontrés
- Variété des problèmes
- Mandats des organisations encadrant les services
- Limite de temps pour mettre en place des interventions



Champ d'exercice de l'orientation proposé

- Évaluer le fonctionnement psychologique, les ressources personnelles et les conditions du milieu
- Intervenir sur l'identité, à développer et à maintenir des stratégies actives d'adaptation
- Dans le but de faire des choix personnels et professionnels tout au long de la vie, de rétablir l'autonomie socioprofessionnelle et de réaliser des projets de carrière
- Chez l'être humain en interaction avec son environnement

Selon le Rapport Trudeau

Définition de l'évaluation

L'évaluation implique de porter un jugement clinique sur la situation d'une personne à partir de l'information dont le professionnel dispose et de communiquer les conclusions de ce jugement. Les professionnels procèdent à des évaluations dans le cadre de leur champ d'exercice respectif.

Selon le projet de loi loi 90

Préalables à la détermination d'une activité réservée

- Complexité de l'activité visée
- Potentiel de risque
- Préparation nécessaire pour la pratique de l'activité
- Vulnérabilité de la clientèle

Rôle charnière de l'évaluation

- Préalable à l'identification d'une intervention professionnelle
- Outil nécessaire pour adapter nos interventions aux besoins de la clientèle
- Fondement de l'autonomie professionnelle

Le raisonnement clinique

- **S**ubjective
- **O**bjective
- **A**nalysis/Assessment
- **P**ronostic

Le raisonnement clinique en counseling et orientation

- Partir de l'expérience **S**ubjective du client
- Rechercher des données **O**bjectivantes
- **A**nalyser les éléments retenus et approfondir l'évaluation des aspects nécessaires
- **P**roposer des alternatives d'intervention et d'action

Partir de l'expérience subjective du client

- Clarifier la définition de la problématique selon la perspective du client
- Situer l'histoire de cette problématique selon la perspective du client
- Identifier son expérience émotionnelle vis-à-vis cette problématique (verbal et non verbal)
- Verbaliser ses attentes



Partir de l'expérience subjective du client

- Identifier les besoins du clients à partir de ses verbalisations demande un niveau minimal de congruence
- Lorsque l'expression de l'expérience personnelle se révèle congruente, les attentes du client sont des guides plus fiables pour élaborer des objectifs d'intervention



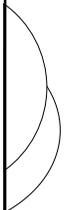
Entre la subjectivité et le contexte de vie: la famille

- Famille et attitudes vis-à-vis les limites
- Attitudes des parents
- Confrontation vs normalisation
- Place de la fratrie



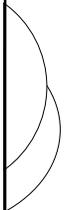
Rechercher des données objectivantes

- Documents attestant du cheminement scolaire
- Histoire socioprofessionnelle
- Éléments du dossier médical lorsque cela est pertinent
- Indicateurs de problématiques psychologiques et sociales importantes



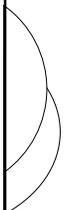
Analyser les éléments retenus

- Comparer la définition du problème du client aux données objectivantes pertinentes
- Comprendre la situation à partir d'un cadre de référence établi et de son « intuition éduquée »
- Situer cette synthèse par rapport au mandat de l'organisation
- Comparer aux demandes du référent (s'il y a lieu)



Approfondir l'évaluation des aspects nécessaires

- Identifier les aspects flous, contradictoires ou nécessitant un approfondissement à partir de la synthèse effectuée
- Choisir l'outil d'évaluation approprié
- Interpréter les résultats en tenant compte des éléments de la synthèse
- Réviser la synthèse en tenant compte des résultats de l'outil d'évaluation



Proposer des alternatives d'intervention et d'action

- Présenter au client les aspects significatifs de la synthèse
- Établir avec lui des objectifs d'interventions
- Introduire nos modes d'intervention
- Situer le rôle des autres intervenants (s'il y a lieu)
- Communiquer au référent le plan d'intervention (s'il y a lieu)



Proposer des alternatives d'intervention et d'action

- Clarifier le rationnel d'une référence à un autre professionnel ou un autre service: mandat de l'organisation, type de problématique, préalable à notre intervention ...
- Vérifier la compréhension du client de ce rationnel
- Proposer des ressources (s'il y a lieu)



Conclusion

- Le raisonnement clinique soutient une approche rigoureuse de la problématique tout en rendant possible l'adaptation de nos interventions aux besoins particuliers du client
- Le raisonnement clinique facilite la collaboration du client en rendant accessible nos compétences professionnelles



Si vous souhaitez me contacter

Alain Dubois
 Conseiller d'orientation
 ✉ alain_dubois@videotron.ca
 ☎ 418-576-0870
